

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LE GRAND VAINCU

TROISIÈME PARTIE — LA DÉFENSE DE QUÉBEC

XXIV. — LA BATAILLE DE QUÉBEC. — (Suite.)

Il ne voulut pas que son fils vit la vaillante tribu dont il aurait été un jour le chef tomber sous la domination de ce peuple anglais, dur, arrogant, qui, pour vaincre l'énergie des Peaux-

Tout à coup il poussa un cri d'effroi.

Une large main venait de le saisir. Il se sentit serré contre la poitrine osseuse du chef abénaqui. Il frissonna, comme si cette main qui l'avait pris eût été celle de la mort. Et, en effet, il était condamné à mourir. Ouinnipeg ne voulait pas qu'il devînt le chef d'une tribu d'esclaves.



Ma dernière consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave.

Rouges, employait contre eux l'armée perfide des liqueurs de feu.

Il sentait que la nation rouge allait perdre à jamais l'appui de ces amis bons et généreux qui traitaient les pauvres Indiens comme des frères, qui écoutaient leur voix dans les conseils de guerre, qui leur apportaient les consolations de leur religion charitable.

Quinnipeg jeta un long regard triste et désolé sur les Français qui fuyaient. En entendant le bruit de la fusillade et le fracas du canon, l'enfant avait été se tapir derrière un tertre de gazon. Écartant les hautes herbes avec ses petites mains, il regardait de ses yeux noirs et luisants comme ceux d'un jeune loup les lignes anglaises toutes rouges, qui vomissaient la mort au milieu de grands nuages de fumée.

L'enfant serra ses petits bras autour du cou du terrible chef. Il cacha sa tête dans l'épaule de son père et sentit sur son front l'impression d'un baiser rapide et brûlant.

D'horribles cris retentirent de tous côtés.

Ouinnipeg, brandissant sa hache énorme, venait de s'élançer contre les Anglais, suivi de toute sa tribu.

Puis, peu à peu, les hurlements des sauvages parurent s'apaiser. Les baïonnettes anglaises trouaient leurs poitrines et changeaient leur clameurs de guerre en longs soupirs de douleur...

Bientôt, dans cette partie de la plaine, il n'y eut plus qu'un grand silence. Les Abénaquis sanglants, déchirés, jonchaient le sol.

Appuyé contre un quartier de roc, la tête baissée dans une sombre attitude, Ouinnipeg contemplant de ses regards à demi éteints le petit cadavre qu'il tenait sur son bras déjà raidi par l'approche de la mort.

Et dans ce regard triste et doux on lisait la consolation suprême de ne pas survivre, ni lui ni les siens, à cette horrible journée.

Un peu plus loin, au pied d'un arbre au feuillage touffu et arrondi comme un dôme, un autre mourant était étendu.

C'était James Wolf, le jeune et enthousiaste général des Anglais.

Ce héros de trente ans souriait, lui aussi, à la mort.

Trois blessures mortelles l'avaient atteint pendant la bataille. Il était tombé entre les mains de ses aides de camp, qui, pieusement, l'avaient porté sous cet arbre et essayaient de consoler ses derniers instants.

Tout à coup une voix près de lui s'écria :

— Ils fuient !

Par un violent effort, Wolf se redressa et ouvrit tout grands ses yeux sur lesquels la mort avait déjà posé sa main froide.

— Qui ? demanda-t-il.

— Les Français.

Un faible sourire passa sur ses lèvres violacées. Un soupir s'exhala de sa poitrine.

— Je meurs content, murmura-t-il.

Et il mourut. (*)

Mais les Anglais ne semblaient pas encore satisfaits de cette foudroyante victoire. Ils voulurent anéantir ce qui restait de l'armée française.

Sur la droite, du côté de la colline Sainte Geneviève, on vit les Ecossais aux longs plaids flottants, qui tenant en main leurs larges claymores, s'élançaient comme des démons furieux sur ces malheureuses troupes épuisées de fatigue, accablées de la honte d'être vaincues.

Ils les poursuivirent jusqu'aux remparts de Québec.

Mais ils durent s'arrêter aux portes de la ville, et ceux d'entre eux qui s'étaient avancés purent voir un cavalier blessé pénétrant dans Québec au pas de son cheval, soutenu d'un côté par un grenadier, de l'autre par un jeune officier qui pleurait.

Cet officier était Jean d'Arramonde. Le cavalier était Louis de Montcalm, celui que les sauvages et les Canadiens, dans leur admiration fanatique, avaient jadis appelé le Grand Marquis et qu'ils ne devaient plus désigner désormais que sous le nom triste et glorieux du GRAND VAINCU !

(*). « L'Angleterre prodigua au général Wolf tous les trésors de sa reconnaissance. Le Parlement retentit de son éloge ; Pitt prononça à la gloire du jeune héros un discours célèbre, et proposa qu'on lui élevât un mausolée, ce qui fut décidé d'enthousiasme et agréé par le roi Georges II. Le corps de Wolf, amené de Québec, fut, au milieu d'une pompe magnifique, déposé à Greenwich dans le monument que l'Angleterre lui avait élevé. West fit un tableau représentant la mort du jeune général, où se trouva son portrait fort ressemblant, et ce portrait fut gravé par Woollett.

« En 1827, lord Dalhousie, gouverneur du Canada, érigea dans le jardin public de Québec un obélisque de granit, sur une des faces duquel on inscrivit le nom de Wolf, et sur une autre le nom de Montcalm. On y grava aussi l'inscription suivante :

« Mortem virtus, communem famam historia,
monumentum posteritas dedit. »

« Leur courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument. »

Le duel qui durait depuis tant d'années venait de se terminer par un coup décisif.

Le Canada était aux Anglais.

XXV

LE GRAND VAINCU.

Tandis que dans les plaines d'Abraham se décidait le sort de ce malheureux pays qui allait perdre pour jamais ce nom si doux et si plein d'espoir de « Nouvelle-France », un vieillard, le front courbé, les mains jointes, priaît près de l'autel de l'église des Ursulines, à Québec.

La lumière pénétrant à travers les baies ouvertes dans le toit de cette église par les bombes et les boulets anglais tombait en nappes brillantes sur sa chevelure et sa longue barbe argentée.

Et tout en écoutant, l'angoisse dans le cœur, le bruit retentissant de la fusillade et des canons crachant la mitraille, le père André priaît avec ferveur pour le Canada, pour la France, pour Montcalm !

Bientôt il n'entendit plus rien. Le fracas de la bataille avait entièrement cessé.

Alors le vieillard se releva. Il traversa l'église d'un pas rapide, pour aller saluer et bénir Montcalm victorieux...

Au moment où il atteignait l'extrémité de la nef, la grande porte s'ouvrit à deux battants, et une troupe d'hommes marchant lentement, le front courbé, se présenta sur le seuil.

Le père André poussa aussitôt un cri de douleur et d'effroi, comme s'il eût reçu une mortelle blessure. Il fut obligé de s'appuyer contre un pilier pour ne pas défailir devant le triste spectacle qui frappait ses regards.

Une dizaine de soldats s'avançaient d'un pas grave, portant avec précaution sur un brancard fait de fusils entrecroisés un homme étendu dans les plis d'un grand manteau.

Les rayons du soleil entrant de toutes parts au milieu de tourbillons de poussière dorée éclairaient le visage livide de Montcalm, qui se détachait comme un masque de cire sur le fond noir du manteau.

Arrivés au milieu de l'église, les soldats posèrent à terre leur pieux fardeau. Une dizaine d'officiers, tête nue, le front baissé, entrèrent derrière eux, puis les lourdes portes de l'église se refermèrent, et le bruit que firent les panneaux de bronze en retombant alla se répéter dans les profondeurs de la nef comme un long et plaintif gémissement.

Un chirurgien avait été mandé en toute hâte. Il s'approcha et, s'agenouillant auprès du héros, il se mit en devoir de sonder ses blessures.

Il y eut un silence solennel. Tous les yeux se fixaient avec une curiosité anxieuse sur le chirurgien. Tous inclinaient la tête vers lui pour entendre l'arrêt qu'il allait prononcer.

Montcalm restait toujours impassible. Pas un muscle de son visage ne tressaillit pendant cette douloureuse opération.

— Eh bien ! monsieur, demanda-t-il enfin d'une voix faible orsque le chirurgien eut fait à la hâte un premier pansement combien de temps à vivre ?

— Général, dit ce dernier en baissant douloureusement la tête, quelques heures seulement.

Il y eut autour de cette couche funèbre comme une explosion de soupirs et de sanglots.

Mais Montcalm, avec un triste sourire :

— Tant mieux ! Mes amis, je ne verrai pas les Anglais dans Québec !

Alors un homme s'approcha de lui. C'était Ramesay, le nouveau gouverneur de la ville.

— Mon général, lui dit-il, avez-vous des ordres à me donner ?

— Des ordres ? dit Montcalm ; non, monsieur, je n'ai plus à commander ici. J'ai trop à faire dans ce grand moment, et mes heures sont trop courtes. Je vous prie seulement, je vous supplie de ménager l'honneur de la France.

Puis son regard, où semblait s'allumer déjà une flamme divine, se tourna affectueusement vers les officiers qui l'entouraient.

Il souleva péniblement sa main, il la leur tendit. Et tous vinrent serrer cette main qui si souvent leur avait montré le chemin de la victoire. Quelques-uns y déposèrent un pieux baiser et y laissèrent couler leurs larmes.

Mais dans le groupe qui était autour de lui Montcalm avait aperçu David Kerulaz et quelques Canadiens appuyant sur leurs carabines leurs mains noires de poudre et contemplant d'un regard atterré et farouche les derniers moments de ce héros qui mourait pour eux, pour leur pays.

— Viens ici, Bras-de-Fer, dit Montcalm en s'adressant au Chasseur de bisons.

David Kerulaz se jeta à genoux ; de profonds sanglots soulevèrent sa rude poitrine ; il prit la main du marquis de Montcalm et l'arrosa de pleurs.

— Mon pauvre garçon, dit Montcalm d'une voix faible, les Anglais ne m'ont pas permis de remplir la promesse que je t'avais faite... Puisses-tu être heureux, toi et tous ceux de ce pays !... Mes amis, mes enfants, respectez les nouveaux maîtres du Canada, mais, je vous en prie, n'oubliez jamais la France !...

Puisses yeux parurent se troubler. Au milieu des affres de la mort, il sembla craindre pour ce cher peuple canadien qui l'avait tant aimé la vengeance d'un ennemi irrité.

— Monsieur, dit-il à un officier qui se trouvait près de lui, prenez de quoi écrire. Je veux envoyer au général ennemi un dernier mot en faveur de ces braves gens.

L'officier s'agenouilla à ses côtés, prit une feuille de papier, un crayon, et, se penchant vers le mourant, recueillit les paroles suprêmes qui sortaient de sa bouche.

« Général, dicta Montcalm d'une voix expirante, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'ont inspirés. Qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils aient changé de maîtres. Je fus leur père, soyez leur protecteur. »

— Vous enverrez cette lettre sur-le-champ au général Wolf, ajouta le marquis de Montcalm après avoir signé péniblement les lignes si simples et si touchantes qu'il venait de dicter.

— On dit que James Wolf a été blessé à mort, mon général, murmura un officier.

— Lui aussi ! dit Montcalm en hochant la tête. Plus heureux que moi, il voit en mourant le triomphe de son pays.

Et après une pause :

— Messieurs, dit-il, ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave.

Quelques instants après, une sorte de crise douloureuse parut s'emparer du blessé. Son visage devint plus livide, l'altération de ses traits révéla de cruelles souffrances.

Il porta la main sur sa poitrine toute sanglante et murmura d'une voix éteinte :

— Un prêtre, mes amis, un prêtre !

Le cercle formé par les soldats s'écarta et le père André vint s'agenouiller auprès de l'héroïque mourant.

— Ah ! mon père, dit Montcalm en saisissant dans sa main déjà refroidie les mains du vieux missionnaire, je suis content de vous voir avant de mourir !... Vous resterez dans ce pays... Dites bien aux Canadiens que je les ai aimés jusqu'à mon dernier moment... que je suis heureux de mourir pour eux. Pauvres gens qui avaient tant de confiance en moi ! Dites-leur bien aussi que les Anglais n'ont dû leur victoire qu'à une infâme trahison... Que Dieu pardonne à ceux qui ont pu la concevoir !

Le marquis de Montcalm parut se recueillir. Il demeura quelques instants silencieux, les yeux fermés, les mains jointes.

Puis, sur un signe qu'il fit, le père André s'approcha plus près de lui, entendit ses derniers aveux et lui donna une dernière absolution.

Alors un grand calme adoucit le visage du malheureux général.

Il fit un signe à ses soldats, à ses lieutenants, de se rapprocher de lui. Jusqu'au dernier moment, il voulut voir ces fidèles compagnons de ses dures campagnes, les témoins des merveilleuses victoires qu'il avait remportées pendant trois années dans les grandes plaines de l'Amérique du Nord.

Un peu à l'écart, d'Arramonde et Saint-Preux se tenaient par la main, muets, désespérés. Pendant la bataille, ils avaient toujours été au premier rang. La compagnie que commandait Saint-Preux avait été presque entièrement anéantie en chargeant l'ennemi à la baïonnette. Lui-même était légèrement blessé.

Le marquis de Montcalm aperçut les deux jeunes gens. Il fit un effort pour se redresser, et leur tendant aussi la main :

— Monsieur de Saint-Preux, fit-il, vous direz au maréchal de Bello-Isle que j'ai tenu la promesse que j'avais faite au roi de sauver la colonie ou de périr... Vous le voyez, je meurs sous les ruines de la Nouvelle-France..

La robuste nature du général semblait disputer à la mort chaque minute de vie. L'agonie fut lente, mais très-douce.

Enfin, au moment où le jour commençait à baisser, le marquis de Montcalm ferma les yeux. Depuis deux heures il ne parlait plus, mais ses regards encore pleins de vie semblaient communiquer à tous les assistants les pensées qui animaient son âme ardente.

Lorsqu'il vit le blessé fermer ses paupières, le chirurgien secoua tristement la tête. Il glissa sa main sous l'uniforme du marquis de Montcalm, à l'endroit de la poitrine.

Enfin, au bout de quelques instants, il se releva et dit d'une voix très-basse, étouffée par l'émotion :

— Messieurs, ce grand cœur a cessé de battre.

Il y eut un moment de stupeur.

Puis, d'un même mouvement, tous fléchirent le genou. En suite un officier se releva, courut vers la porte de l'église et l'ouvrit à deux battants.

Alors la foule qui se pressait devant le parvis des Ursulines attendant le dénouement de ce grand drame, entra lentement dans la nef assombrie par les crêpes du soir.

Soldats de cette pauvre armée vaincue, habitants de Québec, Canadiens, sauvages, tous vinrent défiler silencieusement autour du corps près duquel étaient agenouillés cette poignée de soldats et d'officiers fidèles.

Peu à peu des flambeaux s'allumèrent et jetèrent leurs grandes lueurs rouges sur les piliers de la vieille église.

La fumée des torches de résine, montant en noirs tourbillons, s'échappa à travers les grandes baies que les boulets et les bombes anglaises avaient ouvertes dans la toiture.

L'église, à demi ruinée par le bombardement, prit ainsi éclairée un aspect étrange.

Contre les murailles et dans les nefs latérales, cette foule recueillie, atterrée, murmurant des prières entremêlées de sanglots. — De tous côtés, des colonnes brisées, de grandes solives noires avançant au milieu des clartés rouges de la nef, des statues mutilées et qui semblent, avec les blessures dont elles sont criblées, personnifier le peuple canadien, décimé par cette guerre implacable. — Puis, sur le pavé où les bombes ont en éclatant creusé de grands trous, un cadavre couché dans son blanc uniforme taché de sang, le visage calme, tenant entre ses mains jointes le crucifix du vieux missionnaire. — Et autour de ce mort enveloppé dans les plis d'un grand manteau noir, qui semble lui donner des proportions extraordinaires, une trentaine d'officiers, de soldats, de Canadiens à demi sauvages, immobilisés par la douleur et qui pleurent à genoux la mort de leur défenseur et la ruine de leur pays !...

Bientôt au loin le canon retentit, les cloches sonnent le glas funèbre, les flambeaux paraissent jeter des flammes plus vives.

Le moment est venu de déposer le héros dans sa dernière demeure.

Au fond de l'église, près d'un pilier, est un trou profond creusé par une bombe anglaise.

Les soldats réunissent de nouveau leurs fusils, en forment un brancard. Le marquis de Montcalm y est pieusement déposé.

On porte lentement le corps du général à l'extrémité de la nef, on le couche dans l'excavation formée par l'explosion de la bombe ennemie.

C'est là, dans cette église aux murs effondrés, aux piliers croulants, que dormira de l'éternel sommeil le vaillant soldat, le grand capitaine qui avait juré de sauver la Nouvelle-France ou de mourir !

XXVI

ÉPILOGUE.

La bataille d'Abraham avait été livrée le 13 septembre. Le 18, Québec capitulait.

Oubliant l'ordre suprême de M. de Montcalm qui lui avait recommandé de ménager l'honneur de la France, Ramsay livrait aux Anglais la capitale sans essayer de la défendre et à l'heure même où elle allait être secourue (*).

Il fut convenu que la garnison et ses officiers seraient embarqués pour la France.

Deux jours après la capitulation, un vaisseau anglais levait l'ancre dans le port de Québec et glissait, toutes voiles dehors, sur la surface azurée du Saint-Laurent.

Ce vaisseau était chargé de soldats français. À l'avant se tenaient deux jeunes officiers, les mains entrelacées, et contemplant d'un regard profond, attendri, cette côte d'Amérique dont ils s'éloignaient pour jamais.

C'étaient Saint-Preux et d'Arramonde.

Ils songeaient à tous ces grands événements où ils avaient joué un rôle et sentaient une poignante émotion opprimer leur cœur.

(*) Au moment où la capitulation se signait, soixante cavaliers, précédant l'armée de secours de M. de Lévis, venaient d'entrer dans la ville.

Ils ne se parlaient pas, car si leurs lèvres serrées s'étaient entr'ouvertes, si leurs regards s'étaient rencontrés, ils n'auraient pu retenir leurs sanglots ni leurs larmes.

La veille au soir, dans une petite chapelle de Québec, ils avaient assisté au mariage de David Kerulaz et de Marthe Der vieux encore toute pâle et se soutenant à peine. Le père André avait béni cette union. Le vieux fermier, les servantes de la ferme et deux ou trois laboureurs assistaient seuls à cette modeste cérémonie.

Le visage de tous ces braves gens était austère et triste.

On lisait sur leur front penché le deuil de la patrie perdue. David et Marthe pensaient au grand marquis qui avait promis d'être leur témoin et qui était étendu là-bas, immobile et glacé, à l'ombre d'un pilier d'église. Ils priaient pour lui, les mains jointes. La tristesse de leurs pensées donnait une impression sérieuse et recueillie à ce grand moment de leur vie qui, dans d'autres circonstances, leur aurait apporté tant de joie et de fête.

Lorsque, le lendemain, Saint-Preux et d'Arramonde s'embarquèrent pour la France, le père André, Marthe et le Chasseur de bisons voulurent les accompagner jusqu'au port de Québec.

En chemin, David Kerulaz dit à Gaston de Saint-Preux :

— Monsieur, vous-êtes vous demandé comment les Anglais avaient pu débarquer et s'établir si rapidement près des hauteurs de Sillery le jour de cette funeste bataille ?

— J'avoue, David, que c'est encore un mystère pour moi, répliqua le gentilhomme.

— Eh bien ! monsieur, je vais vous le dire. L'armée anglaise a profité de la marée basse pour s'approcher de la partie de la rive où se trouve l'entrée d'un vaste souterrain qui communique avec le sommet de la falaise. C'est par là qu'elle a pu gagner sans être aperçue la plaine d'Abraham.

— Mais comment le général Wolf a-t-il su que ce souterrain existait ?

— Monsieur, je quitterai Québec dès demain, car je connais l'homme qui le lui a indiqué et, si je le rencontrais, rien ne pourrait m'empêcher de lui loger une balle dans la tête. Il se nomme l'intendant Varin. Retenez bien ce nom ; c'est celui du traître qui a livré notre pauvre pays aux Anglais !...

Quelques instants après, d'Arramonde et Saint-Preux disaient un éternel adieu à David Kerulaz, à Marthe, au père André.

Le moment de la séparation fut une dernière épreuve pleine de tristesse. Les aventures courues ensemble, les dangers affrontés en commun, les augoisses éprouvées pendant cette dernière bataille, la douleur ressentie en voyant mourir sous leurs yeux l'héroïque défenseur du Canada avaient établi entre eux ces mille liens puissants et mystérieux qui semblent déchirer l'âme lorsqu'ils viennent à se rompre.

Enfin le signal du départ fut donné. Les deux jeunes gens montèrent sur le pont du navire, suivis du fidèle Léveillé et de Paterné que Jean d'Arramonde avait eu grand-peine à dénicher au fond de la boutique d'apothicaire où le pauvre garçon avait été abriter sa poltronnerie.

Tant que le vaisseau fut en vue, d'Arramonde et Saint-Preux ne cessèrent d'envoyer des signes d'adieu à ces amis si bons, si dévoués, qu'ils perdaient pour toujours.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 22 JUILLET 1880 — (No. 30).

AVIS IMPORTANT.

Au 1er janvier prochain, le FEUILLETON ILLUSTRÉ commencera sa deuxième année par la publication de deux beaux romans. Voici ce qu'en disait, il n'y a pas longtemps, « Le Courrier des États-Unis » :

LES AVENTURES DU CAPITAINE VATAN.— Sous ce titre, un nouveau roman de cape et d'épée, par GUSTAVE AIMARD, vient d'être publié chez DENTU ; rien de plus amusant et de plus dramatique que ce récit plein d'aventures d'amour et de guerre où l'on retrouve toute la verve de l'auteur des « Trappeurs, » des « Rois de l'Océan, » etc. Cette fois l'action ne se passe plus dans les « pampas » mais bien en plein Paris, sous Louis XIII, à cette époque troublée par les guerres civiles et les mœurs galantes des « Vauriens » et des « Raffinés. » Un succès certain attend cette longue histoire romanesque pleine d'humeur, de gaieté, et de coups d'épée, dont l'intérêt ne cesse qu'à la dernière page.

LA DAME DE PIQUE (ou Le Nihilisme en Russie) sous ce titre, la librairie Blériot Frères vient de publier l'intéressant roman historique de ALEX. DE LAMOTHE.

Le fécond romancier a su entourer les événements historiques des détails les plus variés et les plus dramatiques : incidents politiques et policiers, intrigues étonnantes et vraies, l'écrivain a tout réuni pour maintenir au plus haut degré l'intérêt dans cet ouvrage qui aura certainement un grand succès.

Prière aux abonnés arriérés de bien vouloir régler d'ici au 25 Décembre courant.

SAUVÉ PAR UN VIOLON

II

— Parfaitement, et devant M. le juge d'instruction. Croyez-moi, M. Dugravier, suivez-nous de bonne grâce. Si vous êtes innocent — comme je me plais à le croire — vous avez tout intérêt à vous expliquer le plus tôt possible avec un magistrat aussi impartial qu'éclairé. Si vous étiez coupable, il ne faudrait pas aggraver votre situation par une résistance illégale et criminelle.

— Vous avez raison. Le temps d'écrire un mot à ma famille qui habite la province, et je suis à vous.

— Impossible !

— Comment ! je ne puis pas écrire à mes parents que je suis victime d'une odieuse méprise ou d'une horrible machination ?

— Non ! et il faut me suivre sur-le-champ.

— Eh bien ! à mon tour, non ! Vous m'emmènerez de force, vous me traînez, ou vous me donnerez le temps d'écrire un mot.

Le commissaire de police sembla hésiter et réfléchir.

— Soit ! dit-il, après une ou deux minutes, mais un mot seulement et vite.

Je m'assis à mon bureau et écrivis rapidement :

« Mon cher père,

« Je viens de recevoir l'invitation, un peu forcée, de comparaître devant le juge d'instruction. Comme je n'ai absolument rien à me reprocher, je suis complètement tranquille. Je ne vous aurais pas écrit si je n'avais crains que vous apprisiez par les journaux, cette ridicule affaire. Ne bougez pas, ne vous tourmentez pas : votre fils sera aussi prudent et aussi ferme qu'il est innocent.

« Joseph Dugravier. »

Je montrai ce papier au commissaire qui le lut et me le remit.

Je pliai ensuite ma lettre, la mis sous enveloppe et écrivis l'adresse, après quoi, je la donnai au magistrat en disant :

— M'assurez-vous sur l'honneur que ce pli va être sur le champ mis à la poste.

— Oui, monsieur.

— Alors, marchez, je vous suis,

Un fiacre attendait à la porte, entouré déjà de deux ou trois cents voisins ou passants ; j'y montai avec le commissaire de police et deux sergents de ville, et nous roulâmes dans la direction du palais de justice.

Le juge d'instruction était un homme d'environ quarante-cinq ans, qui aurait eu l'air presque paterno, sans ses yeux. Quels yeux ! Ils ne me firent point baisser les miens.

— Monsieur, dis-je, je désire savoir...

— Doucement ? doucement ! interrompit-il, et n'interventez pas les rôles. Veuillez vous asseoir, vous mettre à l'aise et me raconter, en détail, l'emploi de votre nuit depuis hier soir à cinq heures jusqu'au moment où le commissaire de police est entré dans votre chambre. Ne vous troublez pas, prenez votre temps : outre que rien ne nous presse, il faut avoir pitié de mon secrétaire qui est obligé d'insérer mes questions et vos réponses.

Je tournai la tête et j'aperçus le commis-greffier assis à une petite table.

Le juge ajouta :

— J'ai réfléchi ; il vaut mieux que vous vous expliquiez vous-même. Je ne vous interrogerai que si votre narration ne me semble pas assez explicite et circonstanciée. Allons ! commencez.

Et il se mit de l'air le plus indifférent du monde à se caresser le menton avec les barbes de sa plume d'oie.

— Je suis allé, dis-je, à cinq heures dîner à mon restaurant habituel, rue Dauphine, 17. Après quoi je suis retourné chez moi où j'ai lu et écrit jusqu'à sept heures. A sept heures je suis allé au théâtre de l'Odéon. J'ai rencontré, au foyer, un jeune homme de ma connaissance nommé Didier. La pièce finie, c'est-à-dire un peu après onze heures, Didier a insisté pour me mener souper. Nous sommes allés, dans un restaurant de la rue de Sévres, no. 32. Nous sommes restés à table jusqu'à deux heures. Je me suis ménagé parce que je suis naturellement sobre et que j'avais à travailler le lendemain, à huit heures, au ministère des finances, avec mon chef de bureau. Didier ne m'a pas imité. Il s'est enivré ou à peu près et s'est couché sur le canapé de notre cabinet particulier, car j'oubliais de vous dire que nous avions pris un cabinet particulier. Ne pouvant conduire mon camarade chez lui, je me suis décidé à rentrer chez moi, en le laissant achever sa nuit sur le canapé. Un seul garçon se trouvait dans le restaurant, celui qui nous avait reçus ; je voulais le prévenir ; mais l'ayant trouvé endormi, j'ai ouvert la porte extérieure, l'ai refermée sur moi et ai gagné mon logement. Il était deux heures et demie, lorsque je suis entré dans ma chambre.

— Bien ! très bien dit le juge, le portier vous avait sans doute tiré le cordon ?

— Non, monsieur, il est convenu dans la maison que le portier ne tire le cordon qu'à minuit. Cette heure passée, chaque locataire ouvre la porte avec une clef dont il est porteur et qui fait fonction de loquet.

— Bien ! très bien ! continuez, s'il vous plaît.

— Je n'ai pas tardé à me coucher, et je dormais encore lors-

que vers sept heures et demie, j'ai été réveillé par des bruits de pas et des coups frappés à ma porte. J'ai ouvert, à la voix du concierge et me suis trouvé en face de la police. J'ai suivi ces messieurs, après avoir obtenu de M. le commissaire, la permission d'écrire à mon père pour lui apprendre mon arrestation et l'assurer de ma complète innocence.

— N'oubliez-vous rien ? dit le juge.

— Je ne crois pas, à moins que vous ne désiriez connaître la pièce de l'Odéon, ou le menu de notre dîner.

— Eh ! eh ! dit-il, en jouant toujours avec sa plume, le menu d'un dîner n'est point indifférent, M. Didier a dû vous faire faire bonne chère ?

— En effet.

— A combien croyez-vous que la note se soit élevée ?

— Aux environs de quatre-vingts fr.

— Votre camarade était en fonds, alors ?

— C'est précisément l'expression dont il s'est servi en m'invitant. Il me semble, d'ailleurs, monsieur le juge, que Didier pourrait mieux que moi répondre à ces dernières questions.

— C'est juste, très juste. Vous n'avez rencontré personne dans le trajet du restaurant à votre logis, personne veux-je dire avec qui vous ayez causé ?

— Personne.

— Et dans l'escalier, et sur les paliers de la maison ?

— Personne, tout le monde dormait.

— Vous êtes bien certain qu'il était deux heures et demie lorsque vous êtes entré dans votre chambre ?

— Oui, monsieur, deux heures et demie à l'horloge de Saint-Sulpice et à ma montre.

— Et vous vous êtes couché sur-le-champ ?

— Oui, c'est-à-dire, non... j'ai eu l'idée assez ridicule d'ouvrir ma fenêtre et de jouer du violon. Il faisait doux, la lune brillait ; sans être ni artiste, ni romanesque, ni amoureux, après un bon dîner, vous comprenez...

— Parfaitement.

— Quel air avez-vous joué ?

— L'ouverture de la « Muetto. »

— Et jusqu'à...

— Jusqu'à trois heures, une demi-heure de temps... c'est bien ridicule.

— Mais non ! mais non !

Il ajouta :

— Je ne vous retiens plus, vous pouvez vous retirer dans la cellule qui vous a été préparée.

— Comment, monsieur, vous ne me mettez pas en liberté ?

— Pas encore.

— Mais, c'est affreux ! je vais être calomnié, déshonoré. Je ne puis pas souffrir cela. Qu'on appelle Didier. Est-ce qu'il n'aurait pas payé la note, par hasard ? Est-ce qu'il aurait commis quelque sottise ?

— Voilà que vous intervertissez encore les rôles et interrogez au lieu de répondre.

— Mais, monsieur, mettez-vous à ma place, est-ce qu'il n'est pas épouvantable...

— M. Dugravier, dit le magistrat d'un ton grave à la fois et bi enveillant, que sa voix n'avait pas eu jusque-là, comptez sur ma justice et sur l'intérêt que je vous porte.

Je balbutiai un remerciement et suivis deux sergents de ville qui me conduisirent dans une cellule. J'y passai vingt-quatre heures qui me parurent un siècle et pendant lesquelles j'eus le

loisir de faire des réflexions qui, pour être un peu forcées, n'en étaient pas moins salutaires.

Si j'étais innocent devant les hommes, l'étais-je au même degré devant Dieu ? qu'étaient devenues les croyances religieuses et les mœurs de ma première jeunesse ? A ces questions ma conscience répondait par de tristes et humiliants aveux. Je pleurai et je priai ; je promis à Dieu et à ma mère de revenir à une vie plus ordonnée et plus chrétienne.

Au bout de vingt-quatre heures un employé de la prison vint me prendre et me conduisit dans le cabinet du juge d'instruction, ce magistrat était seul.

M. Dugravier, me dit-il, dès que je parus, je suis heureux de vous apprendre qu'aucune charge ne pèse plus sur vous, et que vous êtes libre.

On comprend avec quelle émotion j'accueillis cette nouvelle. Un peu remis je dis au juge :

— Je vous en conjure, monsieur, rendez-moi le service de me dire quelles charges pesaient sur moi ; je vous jure, sur l'honneur, que je ne soupçonne même pas pourquoi j'ai été arrêté et emprisonné.

— Je vous crois, dit-il, écoutez-moi donc :

Une heure et demie après que vous eûtes quitté le restaurant de la rue de Sèvres, vers quatre heures du matin, ce quartier encore endormi fut éveillé au bruit d'appels de secours. Ces appels portaient du numéro 33. Les voisins y coururent et trouvèrent un garçon de restaurant, nommé Michel, qui criait, gesticulait, et avait de la peine à parler tant était grande son émotion. Il parvint à expliquer qu'un homme était mort ou mourait dans un des cabinets du premier étage. On monta et on se trouva en présence d'un jeune homme qui venait d'expirer à la suite d'un coup de couteau porté en plein cœur. Le fer était encore dans la plaie. Ce malheureux était M. Didier.

Michel raconta que M. Didier et un autre jeune homme étaient entrés au restaurant un peu après onze heures, qu'ils avaient commandé un dîner fin et que vers une heure, ils lui avaient offert, à lui, Michel, trente fr. s'il voulait les laisser achever leur nuit dans le cabinet. Il avait consenti et s'était résigné à dormir sur un fauteuil, dans le salon du rez-de-chaussée ouvrant immédiatement sur la rue. Il avait été réveillé soudain par un cri affreux, et avait vu le camarade de M. Didier descendre l'escalier, traverser le salon avec la rapidité d'une flèche, ouvrir la porte et se précipiter dehors. Soupçonnant un malheur, il s'était hâté de monter dans le cabinet et il avait trouvé M. Didier baignant dans son sang. Il avait alors appelé au secours.

— Quel est le jeune homme qui était avec M. Didier et qui s'est enfui ? Telle fut la première question que le commissaire de police posa au garçon du restaurant.

Michel répondit qu'il connaissait à peine de vue ce monsieur, et qu'il ignorait complètement son nom et son domicile. Mais plusieurs personnes vous avaient vu sortir du théâtre de l'Odéon et entrer en compagnie de M. Didier dans le restaurant de la rue de Sèvres ; il fut donc facile d'apprendre votre nom et votre adresse. Je dus lancer contre vous un mandat d'amener. Michel était déjà sous les verrous, car ces dires m'avaient paru remplis de contradictions et d'in vraisemblances.

Votre interrogatoire qui succéda à celui de Michel en différait du tout au tout. Michel prétendait que vous n'aviez quitté le restaurant qu'à quatre heures du matin ; vous affirmiez, vous, être parti à deux heures et demie. Si vous disiez vrai, ce n'était pas vous qui aviez donné le coup de couteau. Mais disiez-vous

vrai ? Voilà ce qu'il fallait éclaircir. Remerciez la Providence, M. Dugravier : c'est elle qui vous a suggéré l'idée, un peu profane cependant, de jouer du violon avant de vous coucher. Sans cette circonstance, votre « alibi » n'aurait pu être établi ; l'affaire aurait suivi son cours et se serait dénouée devant les assises. Vous auriez été acquitté probablement ; mais après quelles angoisses !

Heureusement deux voisins, monsieur Vauthier et madame Herbelot, vous avaient entendu jouer sur le violon l'ouverture de la « Muette, » entre deux heures et demie et trois heures. Vous étiez donc rentré chez vous bien avant quatre heures. Fort du témoignage de M. Vauthier et de Mme Herbelot, j'ai poussé Michel et je suis parvenu à obtenir les aveux les plus complets. Il a reconnu qu'il était monté un peu avant quatre heures dans le cabinet où il vous avait laissés Didier et vous ; qu'il y avait trouvé Didier seul et plongé dans un profond sommeil. Un porte-feuille et un porte-monnaie se laissaient voir dans la poche de son vêtement. Cette vue alluma la convoitise de Michel. Il imagina rapidement de vous faire l'auteur du meurtre, et frappa. Je vous le répète, si vous n'aviez pas joué du violon avant de vous coucher, vous auriez attendu longtemps votre mise en liberté.

Je n'essaierai pas de décrire les émotions dont je fus assailli pendant ce récit,

Lorsque le juge d'instruction eut achevé de parler, je lui dis :

— Ce misérable Michel va donc passer aux assises ?

— Il a comparu déjà, répondit-il, devant un tribunal plus haut. Le malheureux s'est pendu il y a deux heures, dans sa prison. C'est une affaire terminée et dont vous n'entendrez plus parler officiellement. J'oubliais de vous dire que plusieurs personnes honorables se sont intéressées à vous et ont demandé à vous voir. C'étaient entre autres votre chef de division au ministère des finances, et un haut fonctionnaire, ami de votre famille. Je n'ai pu leur donner la permission qu'ils sollicitaient : mais je vous dis ce qu'ils ont fait. Si j'osais vous donner un conseil...

— Oh ! monsieur, je vous en conjure, parlez !

— Eh bien ! à votre place, je fréquenterais moins le théâtre et je ne rentrerais pas chez moi à deux heures et demie de la nuit.

— Merci, monsieur, j'ai déjà formé ce dessein où plutôt cette résolution.

— Je vous en félicite.

Et le magistrat me tendit la main que je serrai, tout pénétré de reconnaissance. Mon chef de division et monsieur du Mervier, un haut fonctionnaire de l'Université, ami de mon père, m'attendaient au parloir. Ils m'embrassèrent, me félicitèrent, m'assurèrent que mon honneur était intact et que j'avais gagné, dans cette déplorable affaire, l'intérêt de tous les honnêtes gens. Ils joignirent à ces consolations des conseils discrets que j'accueillis avec déférence et auxquels je promis de me conformer.

Monsieur du Mervier me dit qu'il venait d'écrire à mon père et qu'avant quelques heures ma famille serait rassurée.

III

Je me suis demandé souvent si le bruit fait autour de mon nom, par le crime du restaurant de la rue de Sèvres, n'attira pas sur moi l'attention du ministre des finances autant et plus qu'auraient pu le faire quelques années de bons et loyaux services. Ce qui est sûr, c'est que son Excellence demanda à me voir, me reçut avec beaucoup de bienveillance, et m'engagea fortement à

rester dans les bureaux du ministère où je ne pouvais manquer (ce furent ses expressions) d'arriver à une belle situation. De pareils conseils sont des ordres. Mes parents furent les premiers à m'engager à ne pas quitter Paris. Ils eurent quelque peine à me persuader. Je ne rêvais plus maintenant que le calme et l'obscurité de la vie provinciale. La leçon que j'avais reçue m'avait inspiré pour les séductions et les dangers de la capitale une véritable crainte. Je me mis sous la direction d'un prêtre pieux et éclairé, qui n'eut pas de peine à me ramener aux pratiques religieuses de mon adolescence. Hélas ! elles ne parvinrent pas à réfréner toutes mes passions. Les soirées me semblaient interminables depuis que je ne les passais plus au théâtre. Le repos du dimanche chrétiennement et hennêtement observé était lui aussi bien monotone.

L'abbé Severin s'en aperçut.

— Mon cher enfant, me dit-il, il faudrait vous créer une occupation à la fois absorbante et distrayante. Voyons ! n'avez-vous pas quelque goût particulier ?

— Oui, répondis-je en souriant, j'ai le goût du théâtre.

— Ne perdez pas de celui-là si vous le voulez bien. Sans être criminel, il est fort dangereux, et puis il vous a si peu réussi !

— Vous n'aimeriez pas l'archéologie ?

— Ah ! grand Dieu !

— La minéralogie ?

— Miséricorde !

— La botanique ?

— J'aime les fleurs ; mais c'est tout au plus si je distingue les pétales des étamines.

— La musique ?

— J'ai quelque goût pour le violon.

— Eh bien tenons-nous en là. Il faut vous mettre sérieusement à cette étude, y consacrer vos loisirs, vous proposer de devenir un artiste. Les premiers mois seront durs ; mais si je vous connais bien, vous vous passionnerez pour votre archet. Promettez-moi d'essayer.

Je promis et tins parole. Les conjectures de l'abbé Severin se trouvèrent justes. Je me pris pour l'étude du violon d'une passion sérieuse et persistante. Que de longues et douces heures j'ai passées à déchiffrer d'abord, puis à jouer Mozart, Bach, Beethoven, Rossini, Gounod et les autres maîtres ! Mes voisins se plaindrent bien un peu ; mais ils finirent par me passer mon violon. Je leur passais bien leur piano ! J'avais enfin l'occupation « absorbante et distrayante » que me souhaitait l'abbé Severin. En me faisant éviter les occasions et les compagnies périlleuses, elle me préserva des fautes dans lesquelles tombe presque fatalement, à Paris, le jeune homme éloigné de sa famille, dont les loisirs ne sont pas régulièrement occupés.

Je fus sur ces entrefaites appelé dans ma petite ville natale, par la mort subitement arrivée de mon père. Ma mère tomba malade et ne survécut que quelques jours à son mari.

« Mon enfant, me dit-elle, la veille de sa mort, ne reste pas isolé, fais-toi une famille en te mariant. »

Si j'avais hésité à suivre ce conseil, la conduite de mes beaux-frères aurait fait cesser l'hésitation. Ils se montrèrent si sages au gain, si dépourvus de toute délicatesse dans nos arrangements de famille que j'en fus écœuré et indigné. Les provinciaux ont du bon, de l'excellent, ils valent sous la plupart des rapports mieux que les parisiens, mais lorsqu'ils tombent dans la mesquinerie et la lésinerie, ils dépassent toutes les bornes. Sous prétextes qu'elles avaient des enfants mes sœurs prirent

contre leur frère le parti de leurs maris ; je dus faire des sacrifices pour empêcher l'intervention de la justice et un procès plus honteux encore que ruineux. Aussi étais-je bien récollé, lorsque je repartis pour Paris, à ne pas laisser à des collatéraux les cinquante mille francs qui me revenaient dans la succession de mes parents. Je n'attendais pour me marier que l'expiration du grand deuil, c'est-à-dire six mois. Ma mauvaise étoile en décida autrement.

Peu après mon retour à Paris, je vis entrer chez moi deux personnages que j'avais rencontrés plusieurs fois dans les bureaux du ministère : M. le duc de Maugiron, commandeur de la Légion d'honneur, et ancien ministre plénipotentiaire, et M. Tessier, receveur général d'un de nos plus riches départements.

— M. Dugravier, me dit le duc, nous venons vous proposer une affaire. Nous sommes sur le point de fonder, avec dix autres sociétaires, un grand établissement de crédit. Il nous faut un caissier aussi intelligent qu'honnête et sûr. Voulez-vous êtes ce caissier-là ? Nous vous donnerons le double de ce que vous gagnez au ministère.

— Messieurs, répondis-je, je suis infiniment touché et honoré de la préférence que vous m'accordez, mais j'ai des goûts modestes ; ma situation actuelle, sans être brillante, est bonne et ne peut qu'aller en s'améliorant, ne trouvez donc pas mauvais que j'hésite et demande à réfléchir.

— Vous n'auriez pas été l'homme sérieux que nous croyons, dit M. Tessier, si vous aviez accepté de but en blanc notre proposition. Voici les documents qui contiennent les bases de l'association, son programme, son règlement, la liste des membres fondateurs. Étudiez ce dossier à loisir, réfléchissez, interrogez, consultez vos amis, et donnez-nous une réponse d'ici à huit jours.

Je fus séduit par l'organisation simple à la fois et savante du « Crédit des communes françaises. » Les princes de la finance comptaient parmi ses fondateurs ; les banquiers les plus habiles et les plus prudents parmi ses actionnaires. On ne peut pas être plus sage que tout le monde ! Non-seulement je donnai ma démission d'employé au ministère, mais avec mes cinquante mille francs, j'achetai cinquante actions de la nouvelle société. Pourquoi n'étais-je pas assez riche pour profiter de cette occasion exceptionnelle et doubler mon achat ? Par exemple je dus ajourner mon mariage, mes nouvelles fonctions prenant tout mon temps et tous mes soins. Ce n'était que partie remise. En différant un peu je trouverais un parti plus brillant, et surtout mieux à ma convenance. J'avais été frappé par les qualités aimables et solides d'une jeune fille. Sa fortune m'arrêtait. Que je puisse me présenter aux parents de Mlle X... comme le caissier expérimenté et apprécié du « Crédit des communes françaises » et tout espoir m'est permis. Trois cent mille francs constituent certainement une jolie dot ; mais quinze mille francs de rentes sont pour un jeune homme un beau revenu : or, mon traitement et l'intérêt de mes actions allaient à plus de quinze mille francs par an. Est-il besoin de dire, qu'au milieu de ces rêves dorés et de ces projets enchanteurs je négligeais un peu mon violon ?

J'échouai lorsque je croyais toucher au port. Un mois après la distribution d'un magnifique dividende, le « Crédit des communes françaises » alla rejoindre l'emprunt de don Miguel, le chemin de fer du Honduras, les nitrates du Pérou, les bons ottomans et autres créations financières et..... fantastiques. J'étais sans place et sans autre fortune que deux mille francs que je n'avais pas eu le temps de convertir en actions. A la suite d'une

longue et dangereuse maladie causée par l'excès du travail et les inquiétudes, le médecin m'envoya aux eaux des Pyrénées. La poitrine était malade et il n'était que temps de me soigner. Les eaux de Luchon firent merveille ; Seulement à mesure que les forces revenaient je voyais se vider une bourse. J'écrivis à mes amis de Paris pour les prier de me trouver un emploi soit au ministère des finances, soit ailleurs. Beaucoup ne me répondirent pas ; quelques-uns s'excusèrent ; deux ou trois promirent de s'occuper de moi : c'étaient les moins puissants, et tout présageait qu'ils échoueraient dans leurs recherches. Je songai alors à un ancien employé du ministère qui était allé fonder à Lyon une banque qui prospérait.

Huit jours après avoir reçu ma lettre, M. Aubertin m'écrivit :

« Venez, mon cher Dugravier, j'ai, en attendant mieux, une place de deux mille francs à vous offrir dans mes bureaux. Je suis un peu fatigué et votre concours me sera aussi utile qu'agréable. »

Il était temps : il ne me restait plus que cent cinquante francs, de quoi faire le voyage et vivre à Lyon pendant quelques jours. Je partis sur-le-champ et arrivai à Lyon le jour même de la mort de M. Aubertin. Ma situation était critique. Dans une ville où je ne connaissais personne, où la vie est chère, je me trouvais à l'hôtel avec quelques francs dans ma bourse. Pendant que je me demandais avec effroi ce que j'allais devenir, mes regards tombèrent sur mon violon que j'avais tiré de ma malle et placé sur la petite table qui, avec deux chaises et un vieux fauteuil, composait le mobilier de ma chambre. Cette vue me suggéra une idée qui devint mon salut. Pourquoi ne vivrais-je pas de mon archet ? J'avais sans me flatter plus de talent que beaucoup de professeurs. Les élèves ne devaient pas manquer dans une ville aussi peuplée et aussi riche que Lyon. Le maître d'hôtel avait une figure honnête et sympathique ; je le pris à part, lui racontai mon embarras, mon très prochain dénuement et lui demandai conseil et aide. Ce brave homme m'encouragea dans mes projets, promit de me chercher des élèves et m'offrit en attendant le logement et la nourriture. Trois mois plus tard, l'hôtelier était payé ; J'avais loué une chambre dans un quartier modeste, et je gagnais en courant le cachet de quoi vivre d'une façon décente. Combien je bénis M. de Roquevert et legs qu'il m'avait fait !

(A CONTINUER.)

Prière aux abonnés arriérés de bien vouloir régler d'ici au 25 Décembre courant.

A partir du 1er Janvier prochain, les conditions d'abonnement au FEUILLETON ILLUSTRÉ seront comme suit :

UN AN, payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois, \$1.00	
SIX MOIS, do do do do do do	0.50
UN AN, payable dans le cours des trois derniers mois.....	1.50
SI MOIS, do do do do do do	0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT COMPTANT.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

— Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : " Feuilleton Illustré, Boite 1980 B. P."

MORNEAU & CIE., Propriétaires,
60, RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL